

BULLETIN MUNICIPAL D'ALBERTVILLE

LES BEAUX JOURS ARRIVENT



MAI 2020

SOMMAIRE

MAI 2020

1. **Mot du maire – Ouverture du bureau municipal**
2. **Informations générales**
3. **Séance du conseil**
4. **Site internet**
5. **Articles promotionnels**
6. **Horaire de la fabrique**
7. **Logements vacants**
8. **Casse-Croute Coop**
9. **Conseil d'administration Garage Coop d'Albertville**
10. **Détecteur de fumée**
11. **Municipalité Nourricière – Échange de semences**
12. **Message MRC – Nouveau service pour information de sinistre**
13. **Certification d'autorisation de rénovation**
14. **Entretien des terrains**
15. **Mot vert**
16. **Journal du Mouton Noir**
17. **Écosite**
18. **Trousse d'urgence 72 heures**
19. **Le coin détente**
20. **Calendrier des collectes 2020-2021**



1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☎: 418 756-3554 📠: 418 756-3552
✉: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

Albertville, le 15 mai 2020

Bonjour à tous,

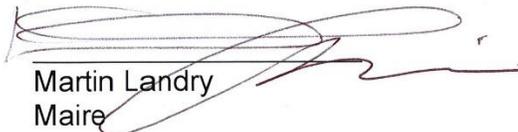
Il nous fait plaisir de vous informer que notre bureau est à nouveau accessible aux citoyens.

Svp respecter les mesures suivantes :

1. Désinfection des mains obligatoires;
2. Se tenir du côté de la bande verte collée au sol en avant du bureau de la direction;
3. Deux (2) personnes maximums dans l'entrée;
4. Respectez le deux (2) mètres de distanciation;
5. Si vous avez des symptômes, nous contacter par téléphone.

Prenez note que jusqu'à avis contraire, les réunions du conseil doivent se tenir à huis-clos.

Salutations sincères,


Martin Landry
Maire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h00 à 16 h00.



albertville@mrcmatapedia.qc.ca



418-756-3554

Les bureaux de la MRC de la Matapédia sont fermés à la population, mais les employés restent disponibles par téléphone du lundi au vendredi de 8 h00 à 16 h00.



418-629-2053

SCÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance municipale est le :

✓ 1^{er} juin 2020

Prenez note qu'elle se tiendra à huis clos

SITE INTERNET



Le site internet a été mis à jour. Procès-verbaux, budget, états financiers, avis publics et bulletins sont disponibles pour consultation. Une page Facebook a aussi été créée.

CENTENAIRE D'ALBERTVILLE

ARTICLES PROMOTIONNELS

OUTILS
PROMOTIONNELS

DU CENTENAIRE
1920 • 2020

100 
ALBERTVILLE
Une histoire qui se poursuit



VERRE À BIÈRE

1/12\$
2/20\$



BOÎTE DE CHOCOLATS
FORESTIER 7\$



STYLOS 5\$



AUTOCOLLANT 5\$

LES OUTILS SERONT DISPONIBLES:

Garage-Coop d'Albertville • Municipalité • Boutique aux 1001 Fêtes

POUR INFORMATION: Sylvain Sénéchal, président du comité du centenaire / courriel: gylsyl@live.ca / page 

Des t-shirts sont aussi disponibles au coût de 15\$

HORAIRE DE LA FABRIQUE

Tous les jeudis de 8h30 à 11h00 par téléphone seulement

Secrétaire : Mme Sylvie Roussy

Téléphone : 418-756-6368

LOGEMENTS VACANTS



Les Habitations d'Alberville ont trois logements de vacants.

Libre immédiatement

Un grand 3 ½, situé au 2^e plancher

Non chauffé et non éclairé

395 \$ par mois

Entrée laveuse-sécheuse

Stationnement

Bientôt disponibles

Deux grand 4 ½ un situé au rez-de-chaussée ainsi qu'un au 2^e plancher seront bientôt disponibles.

Non chauffé et non éclairé

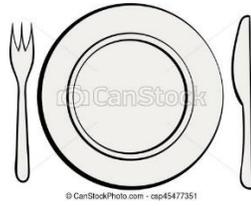
430 \$ par mois

Entrée laveuse et sécheuse

Stationnement

Un grand local de rangement

CASSE-CROÛTE COOP



Ouvert 7 jours sur 7 de 16h00 à 19h00

Seulement les plats pour emporter sont disponibles.

418-756-5555

CONSEIL D'ADMINISTRATION GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

Le Conseil d'administration du garage coop doit combler 2 postes d'administrateurs immédiatement. Les membres présents ont à cœur le développement de votre coopérative mais on a besoin de gens pour les épauler, apporter de nouvelles idées et compléter le conseil. Si le conseil d'administration ne se complète pas, les membres de la coopérative devront envisager une autre option pour le Garage Coop. Laissez vos coordonnées au Casse-Croûte ou par téléphone au 418-756-5555.

DÉTECTEUR DE FUMÉ

La municipalité a un lot de détecteur de fumé à donner qui sont encore valide pour 5 ans. Contactez-nous si cela vous intéresse.

Pour votre sécurité et celle de votre famille, n'oubliez pas de changer vos piles 2 fois par année en même temps que les changements d'heure.

MUNICIPALITÉ NOURRICÈRE

Changement d'endroit : Salle communautaire.

Vous pourrez entrer par la porte principale et sortir par la porte près de la scène. Merci de respecter les règles de distanciation sociale et la désinfection des mains en entrant.

ALBERTVILLE MUNICIPALITÉ
NOURRICIERE



ÉCHANGE DE SEMENCES

Venez ajouter de la diversité à
votre potager !



POUR PARTICIPER :

- 1 - Ajoutez les variétés que vous souhaitez offrir et choisissez celles qui vous intéressent sur le tableau de la page Facebook de l'évènement
- 2 - Préparez des enveloppes contenant vos semences ou identifiez vos pots
- 3 - Venez les déposer, bien identifiés sur la table à l'entrée de la bibliothèque municipale, le 23 mai 2020 entre 10h00 et 15h00.
- 4 - Récupérez, du même coup les semences choisies. Vous pouvez donner un rendez vous pour ne pas vous déplacer plus d'une fois.

23 mai 2020 | Entrée de la bibliothèque municipale d'Albertville

LA POPULATION PEUT MAINTENANT ÊTRE AVISÉE RAPIDEMENT LORS D'UN SINISTRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

COMMUNIQUÉ, POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Amqui, le 5 mai 2020. La MRC de La Matapédia offre désormais un service de messages par textos et courriels afin de communiquer rapidement avec la population dans des situations de sinistre. La MRC de La Matapédia bénéficie depuis peu des services de la plate-forme Memento. Ce service permettra à la population matapédiennne de s'inscrire à un service d'alerte en sécurité civile. « L'adhésion de la MRC de La Matapédia à ce nouveau service a pour objectif d'aviser très rapidement la population d'un secteur visé par un sinistre ou une situation potentiellement dangereuse et de leur transmettre des informations sur les directives à suivre », précise M. Patrick Roy, coordonnateur en sécurité civile à la MRC de La Matapédia.

Les événements couverts par ce service d'alerte sont, à titre d'exemples, les séismes, inondations, incendies de forêt, ouragans, actes terroristes, épidémies et accidents industriels. Il s'agit d'événements d'origine naturelle ou humaine susceptibles d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

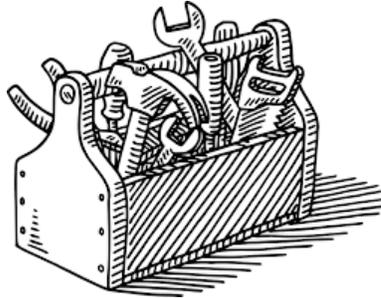
La procédure d'inscription à ce service est très simple :

- 1. Rendez-vous à l'adresse Internet suivante : <https://mmnto.ca/fr/> ;**
- 2. Cliquez sur l'option Sécurité civile ;**
- 3. Dans les options de régions disponibles, choisissez MRC de La Matapédia ;**
- 4. Choisissez ensuite la ville ou la municipalité pour laquelle vous souhaitez vous inscrire ;**
- 5. Sélectionnez l'option Alertes géolocalisées ;**
- 6. Inscrivez ensuite vos coordonnées dans les champs d'information pour compléter votre inscription ;**
- 7. Si vous souhaitez vous inscrire à plus d'un endroit sur le territoire de la MRC, vous devez vous inscrire à nouveau (par exemple si une personne possède un immeuble dans une municipalité autre que son lieu de résidence).**

Source : M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint, MRC de la Matapédia

Entrevues : M. Patrick Roy, coordonnateur en sécurité civile

CERTIFICAT D'AUTORISATION DE RÉNOVATION



Avant d'investir du temps et de l'argent dans des travaux de rénovation, il importe de consulter le service d'urbanisme de votre municipalité afin de vous informer sur la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation ou non pour réaliser vos travaux.

Que ce soit pour modifier un escalier, remplacer des revêtements de plancher, des armoires de cuisine ou les appareils sanitaires de la salle de bain ou encore remplacer votre revêtement extérieur et vos fenêtres, certaines normes réglementaires à respecter peuvent s'appliquer.

Certains types de travaux nécessitent le dépôt de documents qui sont nécessaires à l'obtention de votre certificat. Lors de votre demande, assurez-vous d'avoir en main tous les documents requis afin de réduire le délai d'obtention. Le formulaire permet dans certains cas, de réduire le temps d'obtention du permis en plus d'indiquer clairement la méthode afin d'acheminer une demande complète à votre inspecteur en bâtiment et environnement.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre inspecteur en bâtiment et environnement, c'est avec plaisir qu'ils répondront à vos questions. Les formulaires de demande sont disponibles à la Municipalité

ENTRETIEN DES TERRAINS

La propreté est au cœur des préoccupations de la majorité des citoyens. C'est pourquoi les règlements municipaux en vigueur contiennent des dispositions régissant l'entretien des terrains et les diverses nuisances.

Il est important de souligner que l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité est assujéti à ces règlements et que ceux-ci s'appliquent à l'ensemble des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé.

Le règlement de zonage stipule, entre autres que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritux, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules hors d'usage. »

Même si vos articles, rebuts ou pièces de véhicule sont présents sur votre propriété depuis des années, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisances et tout ce qui constitue une nuisance est prohibé.

Pour maintenir une qualité de vie et un environnement propre, des inspections à cet effet seront effectuées au cours de l'année afin de voir au respect de la réglementation en vigueur et des sanctions pourront être attribuées en cas de non-respect de cette dernière.

Il est donc important que tous, nous participions activement à garder notre milieu de vie agréable, attrayant, propre et sécuritaire pour un meilleur voisinage.

Le Mot vert du mois

« La recette du compost à la maison »

Bonjour à toutes et tous,

Vous souhaitez avoir un engrais naturel, gratuit et directement dans votre cour? Vous pouvez faire votre compost à la maison. Le compost est un excellent moyen d'améliorer la qualité du sol, de retenir l'eau dans le sol et de fournir des éléments nutritifs aux plantes. Vous pouvez l'utiliser dans vos plates-bandes, votre jardin ou sur votre pelouse. Le compostage domestique peut facilement se faire en complément avec la collecte municipale des matières organiques afin d'y mettre ce qui ne va pas dans le compostage domestique ou bien, vous utilisez votre bac brun pendant l'hiver et le compostage domestique l'été. Tout ce dont vous avez besoin est à portée de main :

Les matières vertes sont des matières dites humides ou riches en azote. Ce sont ce que vous retrouvez dans votre cuisine : les restes de fruits et légumes, les pelures, les coquilles d'œufs, ou dans votre jardin : fleurs fanées, résidus de désherbage qui ne sont pas en graine.

Les matières brunes sont des matières dites sèches ou riches en carbone. Ce sont des feuilles mortes, de l'herbe séchée, papier journal, contenant d'œufs, du papier brun, ect. Il est facilitant de déchiqueter ces matières. Pour vos besoins, faites-vous une réserve de feuilles mortes déchiquetées.

Les éléments à ne pas mettre: viande, os, produits laitiers, matières grasses et huiles, produits de la mer, déjections animales et litière.

Peu importe le composteur utilisé, il est important que le fond soit directement sur le sol pour avoir accès aux micro-organismes nécessaires au processus. Installez votre contenant sur un sol bien drainé, sans accumulation d'eau, un endroit pas trop venteux, mi-ensoleillé et accessible facilement. Commencez par une bonne couche de matières brunes puis ajouter les matières vertes en alternance. L'idée est d'avoir un ratio d'une quantité de matières vertes pour deux quantités de matières brunes. Puis, brassez votre compost une fois par semaine ou aux deux semaines selon le besoin.

Un compost bien équilibré ne générera pas d'odeur et n'attirera pas la vermine. En serrant votre compost dans votre main, il doit avoir quelques gouttes d'eau qui coulent entre vos doigts. Si en serrant votre compost, beaucoup d'eau s'écoule, votre compost est trop mouillé. Ajoutez alors de la matière brune et aérer votre compost. Si à l'inverse, votre compost est très sec, vous pouvez le couvrir et l'arroser.

Pour plus d'information, un guide est disponible sur le site www.ecoregie.ca dans la section documentation. À bientôt!

Anne Gauvin Forest, conseillère en gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale de traitement

***Le Mouton Noir* élargit sa couverture des petites localités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie!**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rimouski, 30 avril 2020 - Alors que les médias écrits délaissent les régions et encore plus les petites municipalités de la province, Le Mouton Noir vient d'embaucher un journaliste qui sera affecté uniquement à ces petites communautés. Monsieur Rémy Bourdillon habite Rimouski depuis trois ans et est journaliste indépendant depuis plus de sept ans.

Sa tâche sera de couvrir l'actualité politique, économique, sociale et culturelle, et de produire de trois à six textes par semaine. Ces textes seront publiés sur la page Médias d'info Canada, sur le site web du Mouton Noir et, pour certains, dans la version papier du journal.

Au cours des prochains jours, les citoyens et les citoyennes, les élus et les élues, tout comme les responsables d'organismes divers seront appelés à communiquer avec monsieur Bourdillon pour l'informer des sujets importants qui retiennent l'attention dans les petites localités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Pour le contacter : remy@moutonnoir.com

L'ÉCOSITE DE LA MATAPÉDIA N'ACCEPTERA PLUS LES FEUILLES ET ROGNURES DE GAZON TEMPORAIREMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Amqui, le 29 avril 2020. L'Écosite de La Matapédia tient à informer ses usagers que les feuilles mortes et rognures de gazon seront temporairement refusées à l'écocentre d'Amqui (32, rang St-Paul, Amqui). L'objectif est de permettre un réaménagement du site afin de permettre à un maximum de clients de disposer des matières tout en respectant les normes de santé et sécurité dans le cadre de crise sanitaire liée au COVID-19. Il est recommandé dans le cadre d'une saine gestion des matières résiduelles de prioriser la réduction à la source en laissant les feuilles mortes et rognures de gazon sur le terrain ou en les compostant à la maison. Celles-ci serviront ainsi d'engrais naturel.

Un rappel que l'écocentre d'Amqui est ouvert depuis le 21 avril 2020 sous certaines conditions :

- Les heures d'ouverture sont du mardi au samedi entre 9h00 et 17h00.
- Un seul véhicule à la fois sera autorisé sur le site afin de permettre aux employés d'assurer un contrôle des règles d'hygiène. À cet effet, un arrêt obligatoire est prévu avant l'entrée du site et des instructions seront données par un employé.
- Les citoyens sont seuls responsables de la disposition des matières aux bons endroits et dans les meilleurs délais. Un employé sera présent à une distance minimale de 2 mètres pour s'assurer du bon triage. Comme d'habitude, les citoyens sont invités à trier leur voyage par matière avant de venir à l'écocentre afin de faciliter les opérations.
- Aucune vente ou don de matière ne sera fait pour une période indéterminée.
- Pour le service aux entreprises, la facturation sera envoyée par la poste.

À noter que les écocentres de Causapscal et Sayabec demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre. L'Écosite de la Matapédia remercie les utilisateurs de leur compréhension.

Source : Luc Massé, directeur général, Écosite de La Matapédia

TROUSSE D'URGENCE DE BASE

72 heures

Dans un sac à dos, un bac ou un grand sac en toile, mettez les articles suivants : Cette liste de la trousse d'urgence de base est tirée intégralement du site : www.securitepublique.gouv.qc.ca

- Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours ;
- Nourriture non périssable — provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles — piles de rechange ;
- Lampe de poche — piles de rechange ;
- Trousse de premiers soins — bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques ;
- Articles pour l'hygiène — brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures de plastique ;
- Couvertures ;
- Argent comptant et monnaie ;
- Jeu de clés pour la voiture et la maison ;
- Sifflet — pour signaler votre présence aux secouristes ;
- Chandelles ;
- Briquet et/ou allumettes ;
- Couteau de poche multifonctionnel ;
- Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé ;
- Papiers personnels importants — Photocopies : pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, plan de sécurité et la liste des personnes à joindre en cas d'urgence.

Pensez aussi à inclure les articles pour

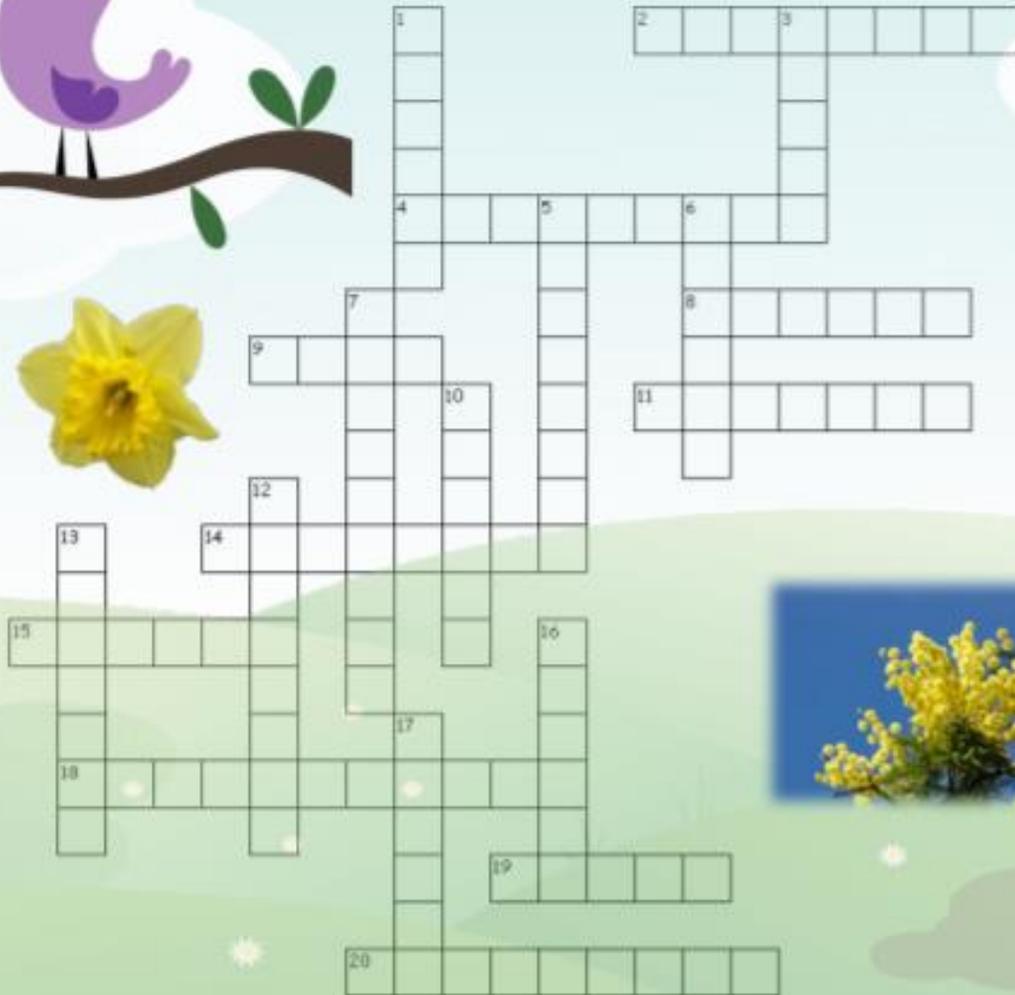
- Votre famille : médicaments, équipement médical, nourriture spéciale ;
- Bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons ;
- Animaux domestiques : nourriture, médicaments, accessoires ;

LE COIN DÉTENTE



Les mots croisés du printemps

Niveau : Difficile



Retrouve les mots suivants et place-les dans la grille :

Printemps, bourgeon, jonquille, tulipe, narcisse, jacinthe, muguet, mimosa, renaissance, renouveau, oiseau, chou, radis, asperge, banane, épinard, oignon, laitue, bulbe, magnolia